

# Sommaire

<b>Le mot du Maire</b>	<b>P 1</b>
<b>Les finances communales</b>	<b>P 2 à 9</b>
<b>Les chantiers en cours dans la commune</b>	<b>P 10</b>
<b>La vie dans notre commune</b>	
<i>Que s'est-il passé au courant du premier semestre 2009 ?</i>	<b>P 11 à 16</b>
<i>La municipalité</i>	
- <i>Concours des maisons fleuries 2008</i>	<b>P 17 à 21</b>
- <i>Travaux au camping municipal</i>	<b>P 22 et 23</b>
- <i>Elections Européennes</i>	<b>P 24</b>
<i>Association « Le Carrosse d'Or »</i>	<b>P 25 et 26</b>
<i>Association « Les Jonquilles »</i>	<b>P 27 à 29</b>
<i>Association « Les Pêcheurs de Mittlach »</i>	<b>P 30 à 32</b>
<i>Association « Die Zwarigler fà Mittlach »</i>	<b>P 33</b>
<i>Ecole de Mittlach</i>	<b>P 34 à 36</b>
<i>Les maternelles à Metzeral</i>	<b>P 37</b>
<b>Un peu d'histoire</b>	<b>P 38 à 44</b>
<b>Informations diverses</b>	<b>P 45 à 50</b>
<b>Etat-Civil</b>	<b>P 51 et 52</b>
<b>Les grands anniversaires 2009</b>	<b>P 53</b>

# *Le mot du Maire*

*Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,*

*Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, le premier semestre 2009 a de nouveau été riche en évènements dans notre commune.*

*La vie associative y est toujours très active, et comme vous le savez déjà, une nouvelle association a été créée en ce début d'année par les parents d'élèves : « Die Zwarigler fà Mittlach ». Elle a pour but d'aider le financement de divers projets d'école, nous leur souhaitons bonne chance dans la réalisation de leurs activités.*

*Vous trouverez dans ce cahier un article qui nous a été transmis par le biais de Monsieur Antoine BOITHIOT. Cet article a été publié sur le site internet non lucratif Vosges Freeride par M. Philippe FRUHAUF. Il concerne le drame qui s'est déroulé en 1965 au Rothenbachkopf, où deux jeunes randonneurs allemands ont perdu la vie. En cette période estivale où les centres de secours interviennent très souvent dans notre vallée, il est nécessaire de rappeler que les Vosges sont loin d'être des montagnes à vaches et que le danger est continuellement présent sur nos sentiers.*

*Début mai ont commencé les travaux d'assainissement de la 2ème tranche du Haut-Mittlach. Comme les riverains ont pu le constater, il s'agit d'un chantier important, vu l'ampleur des travaux effectués, qui s'étalera en définitive sur plus de 5 mois. Merci aux habitants du Haut-Mittlach pour leur patience.*

*L'été 2009, et notamment le mois d'août, nous aura permis de réaliser une bonne saison au camping, et ce malgré un début de saison mitigé.*

*En raison de nombreuses plaintes reçues au mairie, et malgré plusieurs rappels déjà effectués, nous avons pris deux arrêtés concernant les bruits de voisinage et la divagation des animaux. Vous voudrez bien en prendre connaissance. Je rappelle ici qu'il n'est pas acceptable que certaines personnes ne respectent pas ces arrêtés, l'exemple le plus fréquent étant l'utilisation des tondeuses ou débroussailleuses le dimanche.*

*Je tiens à préciser que ce bulletin couvre la période allant de janvier à juin. Vous trouverez l'actualité des mois de juillet à décembre dans le bulletin du deuxième semestre 2009, que le secrétariat de mairie fera paraître en fin d'année.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2009.*

*Cordialement,  
Bernard ZINGLÉ*

# Les Finances Communales

## Compte Administratif 2008 du Service Général

### Section de Fonctionnement

Total Dépenses 2008	= 476 769,67 €
Total Recettes 2008	= 558 462,52 €
Dont recettes 2008	= 450 308,28 €
Et excédent de fonctionnement reporté	= 108 154,24 €

**Excédent de fonctionnement 2008**  
= 81 692,85 €

### Section d'Investissement

Total Dépenses 2008	= 140 983,83 €
Total Recettes 2008	= 114 421,51 €
Dont recettes 2008	= 47 053,16 €
Et excédent d'investissement reporté	= 67 368,35 €

**Déficit d'investissement 2008**  
= - 26 562,32 €

*Excédent global 2008 = 34 962,53 €*

## Compte Administratif 2008 du Service Eau et Assainissement

### Section d'Exploitation

Total Dépenses 2008	= 59 172,19 €
Total Recettes 2008	= 164 845,49 €
dont recettes 2008	= 68 661,71 €
et excédent antérieur reporté	= 96 183,78 €

**Excédent d'exploitation 2008**  
= 105 673,30 €

### Section d'Investissement

Total Dépenses 2008	= 62 314,03 €
Total Recettes 2008	= 121 500,92 €
dont recettes 2008	= 83 094,72 €
et excédent antérieur reporté	= 38 406,20 €

**Excédent d'investissement 2008**  
= 59 186,89 €

*Excédent global 2008 = 160 860,19 €*

## Compte Administratif 2008 du Camping Municipal

### Section d'Exploitation

Total Dépenses 2008	= 46 315,77 €
Total Recettes 2008	= 55 948,59 €
dont recettes 2008	= 51 931,05 €
et excédent antérieur reporté	= 4 017,54 €

**Excédent d'exploitation 2008**  
= 9 632,82 €

### Section d'Investissement

Total Dépenses 2008	= 11 639,23 €
Total Recettes 2008	= 24 721,00 €
dont recettes 2008	= 19 781,96 €
et excédent antérieur reporté	= 4 939,04 €

**Excédent d'investissement 2008**  
= 13 081,77 €

*Excédent global 2008 = 22 714,59 €*

# Les Finances Communales

## Budget Primitif Service Général 2009

### Section de Fonctionnement

#### Dépenses = 474 800 €

Charges à caractère général .....	237 600 €
Charges de personnel et frais assimilés .....	129 400 €
Atténuations de produits.....	200 €
Autres charges de gestion courante.....	101 800 €
Charges financières (intérêts des emprunts).....	5 500 €
Charges exceptionnelles .....	300 €

#### Recettes = 474 800 €

Produits des services du domaine .....	102 600 €
<i>(produits de la forêt, de la chasse, occupation du domaine public)</i>	
Impôts et taxes.....	100 300 €
<i>(impôts locaux, taxe sur l'électricité, autres taxes)</i>	
Dotations et participations .....	199 100 €
<i>(aides de l'Etat, du Département et d'autres organismes)</i>	
Autres recettes .....	36 038 €
<i>(concessions de source, de terrain, revenus des immeubles, produits exceptionnels)</i>	
Atténuation de charges.....	1 000 €
Opérations d'ordre entre sections.....	800 €
Excédent de fonctionnement reporté .....	34 962 €

### Section d'Investissement

#### Dépenses = 193 731 €

Frais documents d'urbanisme.....	4 000 €
Travaux sur bâtiments .....	3 000 €
Réseaux de voirie .....	15 000 €
Réseaux d'électrification.....	7 000 €
Acquisition de matériel et outillage de voirie .....	8 800 €
Acquisition matériel informatique et mobilier .....	2 500 €
Constructions.....	1 000 €
Remboursement d'emprunts .....	5 900 €
Opérations pour compte de tiers.....	55 000 €
Opérations d'ordre entre sections.....	800 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2008 et reportés sur 2009) .....	64 168 €
Déficit d'investissement reporté.....	26 563 €

#### Recettes = 193 731 €

Subventions d'investissement .....	8 201 €
Fonds de Compensation pour la TVA.....	31 100 €
Taxe Locale d'Équipement .....	4 700 €
Excédent de fonctionnement capitalisé .....	46 730 €
Produits de cessions .....	4 000 €
Opérations pour compte de tiers.....	55 000 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2008 et reportés sur 2009) .....	44 000 €

# *Les Finances Communales*

## **Budget Primitif Service Eau et Assainissement 2009**

### **Section d'exploitation**

#### **Dépenses = 79 500 €**

Charges à caractère général .....	24 000 €
Charges de personnel et frais assimilés .....	2 000 €
Autres charges de gestion courante .....	9 500 €
Charges financières (intérêts des emprunts).....	9 400 €
Dotations aux amortissements .....	30 000 €
Dépenses imprévues .....	4 600 €

#### **Recettes = 79 500 €**

Vente de l'eau.....	50 000 €
Quote-part des subventions d'investissement .....	29 500 €

### **Section d'Investissement**

#### **Dépenses = 525 931 €**

Remboursement d'emprunts .....	9 700 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat.....	29 500 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2008 et reportés sur 2009) .....	486 731 €
<i>Concerne les travaux d'assainissement de la 2<sup>ème</sup> tranche du secteur du Haut-Mittlach</i>	

#### **Recettes = 525 931 €**

Emprunts .....	98 128 €
Fonds de Compensation pour la TVA.....	10 500 €
Excédent de fonctionnement capitalisé .....	105 673 €
Amortissements des immobilisations.....	30 000 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2008 et reportés sur 2009) .....	222 444 €
<i>Concerne les subventions et participations du Département, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'Entreprise VALON pour les travaux d'assainissement de la 2<sup>ème</sup> tranche du secteur du Haut-Mittlach</i>	
Excédent d'investissement reporté .....	59 186 €

# *Les Finances Communales*

## **Budget Primitif Camping Municipal 2009**

### **Section d'exploitation**

#### **Dépenses = 63 517 €**

Charges à caractère général .....	25 649 €
Charges de personnel et frais assimilés .....	34 700 €
Charges diverses de gestion courante.....	1 500 €
Dotations aux amortissements .....	1 668 €

#### **Recettes = 63 517 €**

Redevances du camping .....	52 300 €
Taxe de séjour .....	1 500 €
Produites exceptionnels.....	85 €
Excédent de fonctionnement reporté.....	9 632 €

### **Section d'Investissement**

#### **Dépenses = 14 749 €**

Concessions et droits similaires .....	1 983 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2008 et reportés sur 2009) .....	12 766 €

#### **Recettes = 14 749 €**

Amortissements des immobilisations.....	1 668 €
Excédent d'investissement reporté .....	13 081 €

# Les Finances Communales

## Les impôts locaux

Dans sa séance du 30 mars 2009, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 1,5 % les taux des quatre taxes directes locales.

Le total de l'impôt qui sera perçu par la commune au titre des contributions directes pour l'année 2009 s'élève à **78 905 €** (voir tableau ci-après) :

Taxes	Bases 2009 notifiées	Taux 2009	Produits 2009
Taxe d'habitation	374 100	6,19 %	23 157 €
Taxe foncière bâti	250 400	8,83 %	22 110 €
Taxe foncière non bâti	30 000	75,04 %	22 512 €
Taxe professionnelle	79 300	14,03 %	11 126 €

Nous vous communiquons également le tableau présentant les taux 2009 votés par les 16 communes du canton et les bases communales prévisionnelles 2009 :

COMMUNES	TAXE D'HABITATION		FONCIER BATI		FONCIER NON BATI		TAXE PROFESSIONNELLE	
	BASE	TAUX	BASE	TAUX	BASE	TAUX	BASE	TAUX
BREITENBACH	864 500	8,40	728 900	7,47	27 400	52,92	206 600	10,99
ESCHBACH	343 100	9,46	236 200	12,07	15 100	80,05	98 700	15,40
GRIESBACH	558 600	6,09	423 400	6,53	16 600	32,09	167 700	8,97
GUNSBACH	925 100	10,99	748 800	11,37	20 500	81,89	859 000	9,89
HOHROD	470 500	9,61	329 300	11,32	9 000	50,99	145 700	12,41
LUTTENBACH	704 700	5,99	539 900	7,83	26 900	47,11	453 900	7,39
METZERAL	1 071 000	5,99	1 233 000	6,92	76 000	43,85	4 290 000	9,72
<b>MITTLACH</b>	<b>374 100</b>	<b>6,19</b>	<b>250 400</b>	<b>8,83</b>	<b>30 000</b>	<b>75,04</b>	<b>79 300</b>	<b>14,03</b>
MUHLBACH	942 400	6,76	774 600	6,88	22 100	62,85	875 200	10,14
MUNSTER	4 250 000	11,86	4 920 000	12,22	25 500	75,82	7 982 000	13,37
SONDERNACH	637 700	6,10	506 700	6,10	63 300	28,85	164 000	7,27
SOULTZBACH	635 200	8,00	456 400	11,28	19 900	79,39	329 600	11,16
SOULTZEREN	1 219 000	7,11	850 700	8,48	44 200	34,98	300 000	9,66
STOSSWIHR	1 359 000	4,92	1 175 000	7,20	83 200	58,83	876 500	7,92
WASSERBOURG	414 600	9,86	278 400	10,60	24 600	89,25	169 600	16,00
WIHR-AU-VAL	1 138 000	6,07	912 200	6,88	53 700	40,39	788 400	9,57

# *Les Finances Communales*

## **L'endettement de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

### **Budget Service Général**

#### **Emprunt Banque Populaire sur 20 ans – année 2005**

Construction de l'Atelier Municipal (taux 3,75 %)

**Montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2009..... 132 565,36 €**

#### **Montant des annuités qui seront payées en 2009 sur l'emprunt en cours**

Part capital..... 5 804,10 €

Part intérêts..... 4 890,22 €

**Total annuité..... 10 694,32 €**

### **Budget Service Eau et Assainissement**

#### **Emprunt Crédit Mutuel sur 15 ans – année 2001**

Travaux d'assainissement Rue Erbersch

**Montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2009..... 46 837,94 €**

#### **Emprunt Banque Populaire sur 20 ans – année 2005**

Travaux d'assainissement Haut-Mittlach (taux 3,75 %)

**Montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2009..... 106 052,35 €**

#### **Montant des annuités qui seront payées en 2009 sur les emprunts en cours**

Part capital..... 9 659,59 €

Part intérêts..... 6 318,49 €

**Total annuité..... 15 978,08 €**

# Les Finances Communales

## Bilan forestier 2008

Agence de Colmar

UT de MUNSTER

Triage de Mittlach-Jaeglé

Votre interlocuteur :

Claude MUCKENSTURM

tél : 03 89 77 60 55

Bilan annuel

2008

Forêt Communale de MITTLACH

Superficie : 359,38 ha

### I. RECOLTE DES BOIS selon l'Etat Prévisionnel des Coupes

A) Bois exploités et vendus durant l'exercice :

		RECOLTE			Commercialisation (m3)
		Prévisions	Réalisations	% réalisé	
Bois façonnés	Bois d'oeuvre et BIL (m3)	1 387	1 247		1 183
	Stères (st)	122	49		
Bois non façonnés		86	443		443
total m3		1 559	1 724	111%	1 626

Total en m3/ha 4,80

B) Recettes et dépenses d'exploitation :

Recettes brutes (€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations	% réalisé	
Bois façonnés	84 630	69 763		
Bois non façonnés (vendus sur pied / fonds de coupes)	980	1 576		prix de vente moyen (€/m3)
<b>Total recettes*</b>	<b>85 610</b>	<b>71 339</b>	<b>83%</b>	<b>43,87</b>
Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)				
Abattage et façonnage en régie communale	30 210	26 103		
Abattage et façonnage à l'entreprise		0		
Débardage et câblage	14 730	11 548		
Honoraires sur maîtrise d'oeuvre	4 419	3 804		
Divers gestion de la main d'oeuvre (exploitation)**	1 511	2 784		
Autres dépenses	1 500			
<b>Total dépenses</b>	<b>52 370</b>	<b>44 239</b>	<b>84%</b>	<b>coût unitaire (€/m3-façonné)</b>
<b>Solde d'exploitation</b>	<b>33 240</b>	<b>27 100</b>		<b>34,53</b>

\* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

\*\* correspond (au niveau de la réalisation) au total gestion main d'oeuvre + coisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

Forêt Communale de MITTLACH

## II. TRAVAUX PATRIMONIAUX

(total investissement et fonctionnement)

(€ hors TVA)	prévisions	réalisations	% réalisé
Périmètre / parcellaire et divers	1 370	2 239	
Sylviculture	8 430	6 990	
Infrastructures	3 500	175	
Cynégétique - milieux remarquables		0	
Accueil du public			
Honoraires sur maîtrise d'oeuvre des travaux	1 729	1 633	
Divers gestion de la main d'oeuvre (travaux)*	771	619	
<b>Total général travaux (€)</b>	<b>15 800</b>	<b>11 656</b>	<b>74%</b>
	<b>Total par hectare</b>	<b>116</b>	

\* correspond au total gestion main d'oeuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)

## III. BILAN FINAL

RECETTES		DEPENSES			
		EXP**	Non EXP	Total	
Recettes bois	71 339	Travaux	37 651	9 404	47 055
Location chasse*/pêche	16 265	Honoraires ONF	3 804	1 633	5 437
Subventions		Gestion main d'oeuvre	1 423	362	1 785
Menus produits		Cotisation CAAA	1 073	184	1 257
Concessions	120	Equipements de protection	288	73	361
Divers		Frais de garderie (HT)			3 239
		Divers (petit outillage acheté par le SIVU)			
<b>Total général</b>	<b>87 724</b>	<b>Total général</b>	<b>59 134</b>		
	<b>Total par hectare</b>	<b>244</b>	<b>Total par hectare</b>		
			<b>165</b>		

\* sur surfaces bénéficiant de l'application du régime forestier

\*\* déduits des recettes dans le calcul des frais de garderie

<b>SOLDE</b>	<b>28 590 €</b>	soit	<b>80 € / ha</b>
--------------	-----------------	------	------------------

# *Les chantiers en cours dans notre commune*

## **Assainissement : Deuxième tranche du Haut-Mittlach**

C'est depuis le 4 mai dernier que les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche d'assainissement ont débuté. Les engins de l'entreprise FRITSCH évoluent dans la deuxième partie de la rue du Haut-Mittlach, dans l'impasse des Bûcherons et le chemin du Bois Joli, pour procéder à la pose du réseau d'assainissement et au remplacement du réseau d'alimentation en eau potable dans les deux dernières rues. Ce marché comporte également d'importants travaux d'évacuation des eaux pluviales.

Des aménagements ont été effectués dans l'impasse des Bûcherons, de façon à optimiser la largeur de la voie et permettre un meilleur déneigement en hiver. De plus l'accès dudit chemin sera facilité par l'élargissement de la rue du Haut-Mittlach, à hauteur du n° 36.

En fin de travaux, la voirie sera remise en état.

Les travaux ont été planifiés sur cinq mois et devraient se terminer mi-octobre.



**L'ouverture de la rue du Haut-Mittlach avant la pose du réseau**

# *La vie dans notre commune*

## **Que s'est-il passé au courant du premier semestre 2009 ?**

### *Samedi 10 janvier*

Assemblée générale de l'association « Les Jonquilles » de Mittlach (voir page 27)

### *Dimanche 11 janvier*

Assemblée générale de l'association « Le Carrosse d'Or » de Mittlach (voir page 25)

### *Mardi 24 février*

Bal du mardi-gras à la salle des fêtes de Mittlach, organisé par le ski club de Metzeral-Mittlach-Sondernach

### *Mercredi 25 février 2009*

#### **Cavalcade des enfants**

Nombreux étaient les enfants grimés et déguisés, qui se sont rendus aux points de rendez-vous qui leur avaient été fixés de part et d'autre du village.

Accompagnés de quelques parents, et profitant d'un soleil éclatant et d'une douceur printanière, les deux joyeuses bandes carnavalesques ont sillonné les rues du village, glanant au passage bugnes, beignets et autres douceurs.

Les deux groupes se sont ensuite retrouvés dans la salle de l'ancienne école, pour partager un délicieux goûter, et ont continué à s'amuser sur des airs de circonstance, toujours revêtus de leurs déguisements, passant ainsi une agréable après-midi ensemble.



**Une belle rivalité dans les déguisements**

### *Dimanche 1<sup>er</sup> mars*

Assemblée générale de l'association « Les Pêcheurs de Mittlach » (voir page 30)

### *Samedi 21 mars, vendredi 27 mars, samedi 28 mars et samedi 4 avril*

Représentations théâtrales de l'association « Les Jonquilles » (voir page 28)

### *Samedi 4 avril 2009*

#### **Haut-Rhin Propre**

Dans le cadre de la journée Haut-Rhin propre organisée par le Conseil Général, la commune de Mittlach, en collaboration avec Gérard Schickel et René Schönhammer, respectivement directeur de la classe unique et membre de l'association de Pêche, a invité les amoureux de la nature à une opération de nettoyage.

Bon nombre de bénévoles et une quinzaine d'enfants étaient présents et ont contribué à la protection de la faune et de la flore. Durant l'opération, les bénévoles ont eu la surprise de découvrir trois magnifiques bois de cerf dans un pré.

Avant la collation servie à l'issue de l'opération, un moment symbolique attendait les écoliers, avec la plantation d'un pommier de variété alsacienne « Christkindlé » qui donnera de jolies pommes rouges.

Grâce à cette action, les enfants de Mittlach ont pris conscience du cadre exceptionnel et bucolique dans lequel ils vivent mais aussi de l'importance de le préserver afin de pouvoir le transmettre aux générations futures.



**La plantation du pommier en présence des écoliers**

### *Jeudi 9 avril et Vendredi-Saint 10 avril*

L'association des Pêcheurs de Mittlach a organisé sa traditionnelle pêche de Pâques, à l'étang de pêche Mathias ZINGLÉ

### *Vendredi 17 avril*

Remise des prix du concours des maisons fleuries 2008 (voir pages 17 à 21)

*Dimanche 26 avril*

## **Assemblée Générale de l'UNC Sous-Groupe de Munster**

Le dimanche 26 avril 2009, les membres des 18 sections de l'Union Nationale des Combattants, l'UNC, se sont retrouvés à MITTLACH pour leur assemblée générale.

Comme chaque année, cette rencontre a débuté par une cérémonie qui a eu lieu à la nécropole nationale du chêne Millet entre Metzeral et Mittlach.



Dans son discours, M. BOITHIOT, Président du Sous-Groupe, rappela que ce sont 2632 soldats qui reposent dans ce cimetière, soldats morts au cours de la première guerre mondiale. Il retraça rapidement l'histoire de ces durs combats qui se sont déroulés dans ce fond de vallée dans les années 1915-1916.

Cette cérémonie s'est déroulée sous les ordres du Général de Corps d'Armée Georges PORMENTE, membre de l'UNC.

Trois gerbes ont été déposées devant le drapeau au centre du cimetière, une par M. Bernard ZINGLÉ, Maire de MITTLACH, et le Général PORMENTE, une par l'UNC, une par M. Maurice JAÉGLÉ, Président de la section locale et M. Daniel ROESS, délégué cantonal du Souvenir Français.



C'est à 15 heures que s'est ouverte, dans la salle des fêtes de MITTLACH, l'assemblée générale. M. Bernard ZINGLÉ, Maire, souhaita la bienvenue et rappela l'histoire de la commune qui l'an dernier a fêté le 100<sup>ème</sup> anniversaire de son existence.

M. Maurice JA EGLÉ, Président de l'UNC, Section de Mittlach, rappela que c'est en 1994 que la dernière assemblée générale avait eu lieu à MITTLACH.

Puis vint le tour du Président BOITHIOT pour ouvrir l'assemblée générale elle-même. Il salua tout particulièrement M. Pierre GSELL, Conseiller Général du Canton, le Général Georges PORMENTE, l'Adjudant-Chef MOURLAM, Adjoint au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Munster, M. Daniel ROESS, délégué cantonal du Souvenir Français, M. Gérard de TURCKHEIM, Président de Rhin et Danube, M. Jean-Paul ILTIS, nouveau Président de la section de Wasserbourg et ancien Maire de cette commune.

Il remercia ces personnalités pour leur présence et associa à ces remerciements M. Philippe BATO, qui a interprété au clairon la Sonnerie aux Morts lors de la cérémonie.

Dans son rapport moral le Président rappela que les 18 sections du Sous-Groupe rassemblent 307 membres mais que ces effectifs sont en baisse depuis plusieurs années et ceci est le constat que font toutes les associations d'anciens combattants. La mission principale de notre association est d'assurer le devoir de mémoire pour que nos concitoyens et surtout les jeunes générations qui n'ont pas connu la guerre prennent conscience que la liberté est fragile et qu'elle ne s'apprécie que lorsqu'on en est privé.

En ce qui concerne les activités développées en 2008 et au début 2009, celles-ci ont été nombreuses avec entre autres le voyage en Bourgogne, le repas dansant à Sultzeren et la participation à de nombreuses manifestations patriotiques et pour l'été prochain un voyage en Autriche.



Le Vice-Président Nicolas HIRN présenta dans son rapport l'action sociale développée au niveau du Sous-Groupe et annonça aussi les avancées législatives en faveur du monde combattant.

Le trésorier Michel GINOUX présenta le rapport financier et les réviseurs aux comptes firent approuver ce rapport à l'unanimité.

Un hommage tout particulier fut rendu à M. Joseph PARMENTIER, Secrétaire pendant 14 ans, qui pour des raisons de santé n'a pas souhaité se représenter à l'élection au Comité. C'est M. Bertrand ZIMMERMANN de la section de Wihr-au-Val qui a été élu au Comité et qui s'est vu confier la fonction de Secrétaire.

Le Président BOITHIOT signala que le Congrès National de l'UNC se tiendra à COLMAR les 30 et 31 mai prochains et demanda à toutes les sections d'y être représentées. L'assemblée générale 2010 du Sous-Groupe aura lieu à STOSSWIHR le dimanche 25 avril, et correspondra au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la section locale.

Le Conseiller Général Pierre GSELL, dans son allocution, assura l'UNC de son total soutien, le Général PORMENTE rappela qu'en Europe nous vivons une ère de paix mais qu'à travers le monde les conflits sont nombreux, conflits dans lesquels les troupes françaises se trouvent engagées et M. Gérard de TURCKHEIM en tant qu'ancien de Rhin et Danube évoqua quelques souvenirs se rapportant à son engagement dans l'armée.

Puis vint le moment de la remise des distinctions. M. Nicolas HIRN se vit distingué par le Général PORMENTE qui lui remit la médaille du mérite en argent de l'UNC. M. Jean BATOT de STOSSWIHR se vit remettre la médaille de porte-drapeau et M. Joseph PARMENTIER un joli cadeau pour sa fidélité et son travail de secrétaire au comité du Sous-Groupe. C'est M. le Maire de MITTLACH, qui au nom de la municipalité, invita l'ensemble des personnes présentes au verre de l'amitié en rappelant que c'est avec plaisir qu'il a reçu l'assemblée générale de l'UNC Sous-Groupe de MUNSTER dans sa commune.



Pendant ce moment de convivialité M. Daniel ROESS, sous forme de projection, a présenté à l'assemblée le travail qu'il réalise à la demande de descendants de soldats tombés pendant la guerre 14/18 pour les renseigner sur le décès de leur parent.

### ***Du jeudi 21 mai au lundi 25 mai***

Sortie de l'association « Le Carrosse d'Or » à Gedinne en Belgique (voir page 26)

### ***Dimanche 31 mai***

L'association « Le Carrosse d'Or » participe à la randonnée gourmande organisée par l'association Sports et Loisirs de Griesbach-au-Val (voir page 26)

### ***Samedi 6 juin***

Dîner dansant organisé par l'association « Les Jonquilles » (voir page 29)

### ***Dimanche 7 juin***

Elections des représentants au parlement européen (voir page 24)

### ***Samedi 13 juin***

Marche nocturne de l'association « Les Jonquilles » (voir page 29)

### ***Du lundi 15 juin au vendredi 19 juin***

#### **Travaux de Point à Temps dans la commune**

Organisés et supervisés par l'adjoint JAEGLÉ François, les travaux de Point à Temps ont été effectués par l'entreprise BAUMGART, ainsi que par notre ouvrier communal NEFF Emmanuel. L'équipe a œuvré dans la rue du Haut-Mittlach, dans le chemin des Noisetiers et dans le chemin du Langenwasen, où de l'enrobé à chaud a été utilisé, ainsi que des gravillons et du bitume.

Ils ont aussi traité la rue Erbersch jusqu'au Kolben et une journée entière a été nécessaire pour la remise en état des accès aux deux fermes-auberge du Schnepfenried, chez SPENLÉ Jean-Mathieu et DEYBACH Yves.

Au total 4500 litres de bitume ont été répartis sur les différentes chaussées au courant de la semaine.



### ***Dimanche 21 juin***

Concours de pêche organisé par l'association « Les Pêcheurs de Mittlach » (voir pages 31 et 32)

# *La vie dans notre commune*

## **La municipalité**

### *Concours des maisons fleuries 2008*

La dix-huitième édition de la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries a eu lieu le vendredi 17 avril 2009, à la salle des fêtes communale.

Le 6 août 2008, les membres du jury, Michel MEYER, Stéphanie ROSÉ et Gérard STAPFER, accompagnés du président Roger STAPFER, et de l'adjointe Séverine BAUMGART, s'étaient promenés dans les rues du village et les hauteurs du Schnepfenried pour estimer et noter le travail d'embellissement des demeures des particuliers et restaurateurs.



**Les membres du jury 2008**

**De gauche à droite :**

**Roger STAPFER, Gérard STAPFER, Stéphanie ROSÉ, Michel MEYER**

**Dans les pages suivantes vous trouverez le palmarès du fleurissement 2008. Au total, 66 participants ont été récompensés.**

## CATEGORIE 1 – Maison avec Jardin

(28 participants récompensés)

### Prix d'excellence

- M. et Mme JA EGLÉ Maurice 2, chemin des Noisetiers
- M. et Mme STAPFER Gérard 5, chemin de la Wormsa

### 1er prix – note 20/20

- M. et Mme FUCHS Didier 18, rue Erbersch
- M. et Mme JA EGLÉ Claude 69, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme JA EGLÉ Etienne 12, rue Erbersch
- M. et Mme MEYER Michel 20, rue Principale

### 2e prix – note 19/20

- M. et Mme DIERSTEIN Jean-Martin 28, chemin des Noisetiers

### 3e prix – note 18/20

- M. et Mme JA EGLÉ François FILLINGER 26, rue Erbersch
- M. et Mme REBAIOLI Mario 3, chemin de la Burg
- Mme STAPFER Louise 9, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme WEREY Jean-Noël 7, rue Raymond Poincaré

### Note 17/20

- M. et Mme BATO Etienne 52, rue du Haut-Mittlach
- Mme BIECHY Michèle 27, rue Erbersch
- Mme HAEUSSLER Adèle 11, chemin de la Wormsa
- M. et Mme NEFF Emmanuel 44, rue Erbersch

### Note 16/20

- M. et Mme BATO Walter 25, rue Erbersch
- M. et Mme JA EGLÉ Erwin 21, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme KEMPF Joël 7, rue Principale
- M. et Mme KNUCHEL André 15, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme RHEIN Alain 9, rue Principale

### Note 15/20

- Mme BECKER Mathilde 16, rue Principale
- Mme FUCHS Hélène 19, rue Principale
- M. et Mme JA EGLÉ Rémy 1, chemin du Bois Joli
- M. et Mme KIENAST Daniel 2, chemin de la Grotte de Lourdes
- M. et Mme MEYER Robert 2, rue Raymond Poincaré
- M. et Mme NEFF Jean-Jacques 3, chemin du Capitaine Dubarle
- M. et Mme RIMBACH Horst 28, rue Principale
- M. et Mme SCHWARTZ Pierre 2, rue Erbersch



## **CATEGORIE 2 – Fenêtres et Murs**

*(22 participants récompensés)*

### **Prix d'excellence**

- M. et Mme JAEGLE Adolphe 16, rue Erbersch

### **2e prix – note 19/20**

- Mme BATO Thérèse 47, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme SCHUTZ Jean-Bernard 25, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme STAPFER Roger 2, chemin du Herrenberg
- M. et Mme WENGER Clément 6, impasse des Bûcherons

### **3e prix – note 18/20**

- M. et Mme BATO Henri 6, rue Raymond Poincaré
- M. et Mme BAUMGART Alain 56, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme BAUMGART Jean-Marie 67, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme JAEGLE Hubert 1, rue Principale
- MAIRIE
- M. et Mme NEFF François 32, rue Erbersch
- M. ZINGLE Bernard 31, rue Erbersch

### **Note 17/20**

- M. et Mme GUYOT Sébastien 3, rue Principale
- M. et Mme LAMBERGER Gérard 19, rue Erbersch
- M. et Mme MAURER Frédéric 13, rue Principale

### **Note 16/20**

- Mme BRUNN Marguerite 52, rue Erbersch
- M. et Mme BUDINGER Patrice Schnepfenried
- M. et Mme DURR Marc 17, rue Erbersch
- M. et Mme NEFF Jean-Paul 33, rue Erbersch

### **Note 15/20**

- M. BATO Joseph 14, rue Raymond Poincaré
- Mme LAMBERGER Thérèse 14, rue Raymond Poincaré
- M. et Mme LANG Gabriel 50, rue Erbersch

## CATEGORIE 3 – Balcon - Terrasse

*(13 participants récompensés)*

### 1er prix – note 20/20

- Mme FUCHS Aloysia 13, chemin de la Wormsa
- Mme GORGUET Hélène 10, chemin des Noisetiers

### 2e prix – note 19/20

- Mme DECKER Rosalie 2, rue du Haut-Mittlach
- Mme JAEGLÉ Hélène 8, rue du Haut-Mittlach

### 3e prix – note 18/20

- M. JAEGLÉ Philippe 10, rue Erbersch

### Note 17/20

- M. et Mme BARRÉ Christian 2, impasse des Bûcherons
- M. et Mme HAAS Hubert 17, rue du Haut-Mittlach
- M. et Mme JAEGLÉ Olivier 13A, rue Erbersch

### Note 15/20

- M. et Mme BRAESCH Sébastien 18, chemin des Noisetiers
- Mme CHRISTMANN Béatrice 10, rue Raymond Poincaré
- M. et Mme CLAUDEPIERRE Jean-Noël 25, chemin des Noisetiers
- M. et Mme HAEFLINGER Fabrice 1, rue des Jonquilles
- M. et Mme OBERLIN Gaëtan 54, rue Erbersch



## CATEGORIE 4 – Hôtels-Restaurants

(3 participants récompensés)

### Prix d'excellence

• M. et Mme DEYBACH Yves

Ferme-Auberge du Schnepfenried

### 2e prix – note 19/20

• M. OBERLIN Jacques

Hôtel-Restaurant Valneige

• M. et Mme SPENLÉ Jean-Mathieu

Ferme-Auberge au Grand Hêtre

Les récompenses sont différentes selon la note obtenue. Elles sont les suivantes :

- **les prix d'excellence** : un diplôme ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur de **40 €**
- **les notes 20/20, 19/20 et 18/20** : un diplôme ainsi qu'un bon d'achat d'une valeur de **24 €**
- **les notes 17/20, 16/20 et 15/20** : un bon d'achat d'une valeur de **16 €**

Pour ce 18<sup>ème</sup> concours, le total des bons d'achats délivrés par la commune s'élève à **1 368 €**



Le jury désigné pour la 19<sup>ème</sup> édition du concours est le suivant :

- M. STAPFER Roger, Président
- Mme BATO Antoinette et M. KNUCHEL André,
- M. François JAEGLE, Adjoint.

# *La vie dans notre commune*

## **La municipalité**

### *Travaux au camping municipal*

Cette année l'ouverture du camping municipal a eu lieu le 9 avril, veille du grand week-end de Pâques. Après la saison 2008, Sophie, la gérante, a repris ses fonctions à l'accueil du camping et en assure à nouveau la gestion.

Qui dit réouverture du camping, dit reprise des travaux d'entretien, mise en route des divers circuits, d'eau, d'électricité, travaux dont Emmanuel, aidé de Daniel, nos ouvriers communaux, se sont chargés.

Des travaux plus importants avaient été prévus pour la sécurité des campeurs : il fallait élaguer des arbres et abattre trois sapins de grande taille, devenus trop dangereux parce que pourris en partie. Des ouvriers de l'ONF se sont donc déplacés le 16 avril dernier pour effectuer ces travaux.

Il a ensuite fallu dépecer les arbres. Les parties saines des arbres ont été transportées par grumier à la scierie, où elles ont été découpées en planches qui serviront à fabriquer des objets de décoration pour la commune, tels bacs à fleurs, bancs, etc. Les parties abîmées seront quant à elles utilisées comme bois de chauffage.



**L'élagueur en pleine action**



**La chute du grand sapin**



**Les bûcherons en action**

**Vous trouverez dans le bulletin municipal du 2<sup>ème</sup> semestre 2009 l'ensemble des informations relatives à la saison 2009 du camping municipal.**

# La vie dans notre commune

## La municipalité

### Les élections européennes

Le 7 juin dernier se sont déroulées les élections des représentants au parlement européen.

Comme un certain nombre de français, les électeurs de la commune se sont rendus aux urnes pour accomplir leur devoir électoral.

Sur 274 inscrits sur la liste électorale de la commune de Mittlach, 94 personnes ont voté. Le tableau ci-dessous est un comparatif entre la participation de la commune, du canton par rapport au vote national.

	Mittlach en chiffres	Mittlach en %	Canton en chiffres	Canton en %	National en %
Inscrits	274		12 973		
Votants	94	34,30 %	4919	37,92 %	40,64 %
Exprimés	89	94,68 %	4679	95,12 %	

Dans un second temps, vous pourrez comparer la répartition des voix selon les différentes listes, au niveau communal, cantonal, de la circonscription Est ainsi que le nombre de sièges acquis dans cette circonscription.

LISTES	Commune Voix	Commune %	Canton Voix	Canton %	EST Voix	EST %	Sièges
1. Yvan Zimmermann	6	6,7 %	234	5 %	122 767	5,64 %	0
2. Catherine Trautmann	8	8,98 %	548	11,71 %	374 971	17,24 %	2
3. Fabien Tschudy	0	0 %	12	0,26 %	4 325	0,20 %	0
4. Claire Rocher	2	2,24 %	60	1,28 %	31 848	1,46 %	0
5. Thomas Cuercq	0	0 %	0	0 %	358	0,02 %	0
6. Joseph Daul	29	32,58 %	1501	32,08 %	635 016	29,20 %	4
7. Sandrine Bélier	15	16,85 %	820	17,53 %	310 620	14,28 %	1
8. Jean Pierre Gérard	2	2,24 %	91	1,94 %	50 698	2,33 %	0
9. Bruno Gollnisch	8	8,98 %	395	8,44 %	164 672	7,57 %	1
10. Christophe Beaudoin	3	3,37 %	190	4,06 %	89 127	4,10 %	0
11. Marie Laurence Chanut	0	0 %	0	0 %	82	0,00 %	0
12. Antonio Sanchez	0	0 %	0	0 %	198	0,01 %	0
13. Christian Braga	1	1,12 %	13	0,28 %	5 721	0,26 %	0
14. François Guérin	0	0 %	1	0,02 %	307	0,01 %	0
15. Antoine Waechter	8	8,98 %	316	6,75 %	92 613	4,26 %	0
16. Hélène Franco	0	0 %	58	1,24 %	84 623	3,89 %	0
17. Catherine Bahl	0	0 %	7	0,15 %	941	0,04 %	0
18. Jean François Kahn	7	7,86 %	433	9,25 %	205 256	9,44 %	1
19. Sandrine Pico	0	0 %	0	0 %	749	0,03 %	0

# *La vie dans notre commune*

## **Association « Le Carrosse d'or »**

### **Bilan de l'assemblée générale du 11 janvier**

L'assemblée générale du « Carrosse d'Or » s'est tenue le 11 janvier dernier dans la salle de l'ancienne école.

Le président Alfred BRAESCH a ouvert la séance à 9 h 45 en souhaitant la bienvenue aux membres de l'association et en leur présentant ses vœux.

Il a ensuite donné la parole au secrétaire Thierry WEREY, qui a fait lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et procédé à la rétrospective des manifestations et sorties de l'année écoulée.

S'en est suivi le rapport du trésorier Philippe JAEGLE, auquel les réviseurs aux comptes avaient donné quitus.

Le tiers des membres du comité a ensuite été renouvelé, puis le président repris la parole pour présenter son rapport moral.

Il a souligné que l'année 2008 était chargée en activités puisque l'association avait organisé la fête des Jonquilles et le marché aux puces et participé aux festivités du centenaire de la commune, ainsi qu'aux fêtes des villages de Griesbach-au-Val et Sondernach.

Il a tenu à remercier tous les membres de l'association pour la réussite de la fête des Jonquilles et la municipalité pour la mise à disposition des locaux. Des remerciements tout particuliers ont été adressés au trésorier et au secrétaire pour le travail accompli durant l'année.

Il a cependant déploré la démission de JAEGLE Philippe, trésorier qui a souhaité se retirer après plus de 27 ans de bons et loyaux services, ainsi que celle de BARRÉ Sébastien, vice-président, qui pour des raisons professionnelles n'avait plus assez de temps à consacrer à l'association.

Il a tenu à les remercier chaleureusement pour ces nombreuses années de bénévolat.

Il s'est par contre réjoui de la venue de nouveaux membres au cours de l'année, à savoir : JOVKOVIC Grujica, WEREY Jean-Noël et Emmanuela.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur le Maire Bernard ZINGLE qui a remercié et félicité les nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps libre pour la bonne marche de l'association.

Il a encore tenu à remercier tout particulièrement les membres de l'association pour leur participation au 100<sup>ème</sup> anniversaire de la commune.

Il a informé les personnes présentes que la municipalité continuait à tenir à disposition des association les locaux communaux, lorsque celles-ci en avaient besoin.

Après l'enregistrement des nouveaux membres, le président a levé la séance et convié les personnes présentes à un apéritif suivi d'un repas à l'hôtel-restaurant Valneige.

## Sortie à Gedinne en Belgique

Les membres de l'association du Carrosse d'Or, en compagnie de ceux de l'association des Marcaires de la vallée de Munster se sont rendus à Gedinne en Belgique durant le week-end de l'Ascension. Le déplacement s'était fait le jeudi matin, en mini-bus, au départ de Munster. Les amis Gedinnois les attendaient en soirée en Belgique, autour d'un bon repas.

La journée du vendredi a été consacrée à la visite de la grotte de Han-sur-Lesse et de sa réserve animalière. Samedi, nos locaux ont découvert la région de Gedinne en participant à un rallye touristique d'environ 100 km en voiture, avant de se retrouver en fin de parcours dans une ferme avec leurs connaissances belges, pour y déguster ensemble une bonne choucroute préparée par les alsaciens.

Après s'être levés tôt le dimanche matin pour aller ramasser des genêts dès 7 heures, les membres de l'association ont préparé le char « Astérix et Obélix ». Ils ont ensuite pris part au cortège de la 50<sup>ème</sup> Férie des genêts sous un beau soleil et par une agréable chaleur, tout en se désaltérant - entre autres - de bonne bière belge.

Le retour dans la vallée s'est fait lundi 25 mai, dans la bonne humeur.



**La troupe d'Astérix et Obélix ainsi que les Marcaires de la vallée de Munster, prêts pour le défilé**

## Randonnée gourmande

Le 31 mai dernier les membres du Carrosse d'Or ont pris part à la randonnée gourmande organisée par l'Association Sports et Loisirs de Griesbach-au-Val.

Ils ont ainsi passé une très belle journée, à se promener et déguster les diverses spécialités proposées.



**Beaucoup de participants à la randonnée**

# *La vie dans notre commune*

## **Association « Les Jonquilles »**

### **Bilan de l'assemblée générale du 10 janvier**

L'assemblée générale de l'association « Les Jonquilles » de Mittlach eu lieu le samedi 10 janvier 2009 à 20 h 30, à la salle des fêtes de Mittlach.

Le Président Dominique NEFF accueille les membres présents en leur souhaitant la bienvenue ainsi qu'une bonne année 2009. Il rappelle que l'année écoulée a été riche en événements avec la participation au centenaire de la commune et à la fête des Jonquilles.

Il excuse les personnes absentes et annonce les démissions d'Evelyne, Serge et Gaëtan ALLENBACH, ainsi que celle de Ludovic SPENLÉ. Il présente un nouveau membre : Laurence NEFF. Il donne ensuite la parole à la secrétaire Séverine BAUMGART, qui procède à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ainsi qu'aux comptes-rendus des différentes manifestations de l'année 2008.

C'est ensuite au tour du trésorier Jérôme CHRISTMANN de prendre la parole pour le rapport financier, approuvé par les deux réviseurs aux comptes Lionel HAUSSMAN et Johann BRUNN.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement du tiers du comité par vote à main levée :

Président : Dominique NEFF

Vice-Président : Clément BRUNN

Secrétaire : Séverine BAUMGART

Vice-secrétaire : Thierry WEREY

Trésorier : Jérôme CHRISTMANN

Assesseurs : Violaine BRUNN, Michel JAEGLE, Vincent JAEGLE, Romain BATO

Les réviseurs aux comptes pour l'année 2009 sont Lionel HAUSSMANN et Michaël JAEGLE.

M. Bernard ZINGLÉ, Maire de la commune, remercie l'association pour sa participation au centenaire de la commune.

Programme des activités 2009 :

\*Préparations de la scène pour le théâtre le 31 janvier et le 7 février

\*Représentations théâtrales les 21, 27 et 28 mars ainsi que le 4 avril

\*Dîner dansant « fête des mères » le 6 juin

\*Marche semi-nocturne avec bivouac samedi le 13 juin

\*Nettoyage du sentier du Kastelberg dimanche le 12 juillet

\*Pêche de l'association à l'étang de Mittlach en septembre ou octobre

Le Président remercie tous les membres présents avant de passer à la mise à jour des cotisations et à la collation.

## Représentations théâtrales

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'association « Les Jonquilles », la troupe a mis en scène plusieurs petits sketches suivis d'une pièce en trois actes.

La soirée a débuté avec un texte de Jean-Marie STOECKEL intitulé "POLIZEI UN ÜSSLÄNDER", puis un second de Georges BRAVO : "BY D'R WOHRSAAWERE" et pour finir "DIE KRANZE" de l'association « Les Jonquilles ».

En deuxième partie de soirée, c'est une comédie en trois actes de Mademoiselle Delphine GASSER "LIEGA ODER LIEGA" qui a été présentée au public.

En voici le résumé :

Georges marié à Eugénie coule de beaux jours dans sa maison. Une seule chose l'agace, son fils. Celui-ci n'a qu'une idée, devenir curé. Sa femme Eugénie ne s'intéresse qu'à sa petite personne et ne tient pas compte des extravagances de sa bonne, adepte des fonds de bouteille et qui se fait d'ailleurs taquiner sans arrêt par le jardinier.

Mais un jour, troublé dans sa tranquillité quotidienne, Georges reçoit une lettre de l'une de ses nombreuses maîtresses qui lui annonce son arrivée. Il ne se doute pas une seconde qu'une autre est sur le point de venir. Georges va donc passer son temps à masquer la vérité à sa femme et imaginer des histoires aussi absurdes que loufoques.

Cette pièce de Delphine GASSER jouée pour la première fois par la troupe de Mittlach a été très appréciée par un public venu nombreux lors des représentations des 21, 27, 28 mars et 4 avril. L'association remercie le public ainsi que tous les membres de l'association qui se sont investis pendant plusieurs mois et tout particulièrement Stéphane BATO des Bagenelles ainsi que Yannick CICHEKI de Rouffach.



**De gauche à droite : Caroline CADÉ, Dominique NEFF, Stéphane BATO, Romain BATO**

## Dîner dansant

De nombreux convives se sont retrouvés le samedi 7 juin 2009 à la salle de fêtes de Mittlach pour le troisième dîner dansant de l'association « Les Jonquilles ».

Un menu anti-crise avait été élaboré par Monsieur KEMPF des Clarines d'Argent de Metzeral :

Terrine de foie gras et ses **pépites**

La **bourse** de Lotte

Le crémant gélifié

La **pièce** de veau, ses galettes de **blé** et ses petits légumes

Le **lingot** glacé au kirsch et ses **perles** de cerises

Après le verre de bienvenue offert par l'association et le discours du Président, la soirée musicale débuta à 20 h 30 avec le formidable orchestre JEAN-REMY dont le répertoire très varié a permis aux participants de danser jusqu'au bout de la nuit.

Un grand merci aux musiciens, aux amis et membres de l'association présents ainsi qu'à notre Chef pour la réussite de cette soirée.

## Marche semi-nocturne

Cette année encore la météo a permis à l'association « Les Jonquilles » de réaliser sa traditionnelle marche semi-nocturne, le samedi 13 juin. Le départ fut donné à 18 heures au Haut-Mittlach, pour prendre la direction du Platzerwasel en passant par le Schnepfenried.

Et c'est au-dessus de la route des crêtes, sur une belle prairie que la trentaine de participants a installé son bivouac pour la nuit, alors que quelques courageux ont continué leur ascension pour profiter des derniers rayons du soleil.

A la tombée de la nuit les marcheurs se sont retrouvés autour du traditionnel feu de camp, pour déguster les grillades qu'ils avaient emporté, dans une ambiance très joviale, les rires et la bonne humeur étant de la partie.

Le lendemain matin, après le rangement du campement, le groupe a pris la direction de la ferme auberge "Uff Rain" où les attendait une table bien garnie pour le petit-déjeuner.

Une fois rassasié, le groupe se prépara au retour. Suivant l'avis de l'un des membres, au lieu de revenir directement à Mittlach, le retour se fit par le Salzbach et le Hannenbrunnen. Après avoir pris la direction du Schweisel, les participants sont revenus au camping par la Hundsmis et la cascade du Pfalrunz.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur, par un barbecue au domicile de l'un des membres de l'association.



**Prêts pour le départ**

# *La vie dans notre commune*

## **Association « Les Pêcheurs de Mittlach »**

### **Bilan de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2009**

C'est à la salle des associations de Mittlach que le Président Philippe STAPFER ouvre l'assemblée et souhaite une très cordiale bienvenue à l'ensemble de l'assistance.

Tous les membres sont remerciés pour leur investissement aux activités de l'association qui se sont déroulées tout au long de l'année écoulée.

L'association compte quatre nouveaux jeunes membres : Robin BRAESCH, Charline SCHÖNHAMMER, Mathieu STAPFER et Antoine STAPFER, ainsi que deux nouveaux membres adultes, M. KNUCHEL André et son épouse Danièle, de Mittlach.

Le secrétaire Antoine BOITHIOT procède à la lecture des procès-verbaux des différentes réunions et assemblées qui se sont tenues au cours de l'année passée. Ces procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

M. Antoine BOITHIOT retrace son historique au sein de l'association des pêcheurs de Mittlach, association dans laquelle il s'est investi durant 44 années. Il est très heureux de savoir que M. René SCHÖNHAMMER accepte de prendre la relève de ses fonctions dans le comité directeur.

M. Antoine BOITHIOT fait savoir à l'assemblée qu'il participera encore aux diverses animations qui seront organisées par l'association.

Mrs les réviseurs aux comptes Raymond JAEGLE et Paul GRAFF attestent l'exactitude du rapport financier présenté par le trésorier M. Serge ALLENBACH, rapport que fait approuver le Président à l'assemblée. Décharge est donnée au trésorier et au comité. Le poste de M. Raymond JAEGLE est à renouveler et c'est M. Georges PORMENTÉ qui se propose pour prendre la relève.

### **Renouvellement du comité :**

M. Philippe STAPFER : Président / M. René SCHÖNHAMMER : Secrétaire  
M. Serge ALLENBACH : Trésorier / M. Roger ALTOÉ : Assesseur

Le Président Philippe STAPFER invite M. André KNUCHEL, nouveau membre, à prendre les fonctions de garde-pêche, qu'il accepte spontanément et reçoit donc les félicitations !

La pêche de Pâques se déroulera le jeudi 09 l'après-midi et le vendredi 10 avril le matin.

La date retenue pour le concours de pêche est le dimanche 21 juin et les dates de journées préparatoires sont fixées ce jour. L'association procèdera également à un alevinage de truitelles, d'une bonne dizaine de kilos, à mettre sur les sept kilomètres des rives de l'APP !

Le Président clôt l'assemblée vers 11 h 00 et invite les personnes présentes au vin d'honneur.

# *La vie dans notre commune*

## **Association « Les pêcheurs de Mittlach »**

### **Concours de pêche 2009 à l'étang Mathias Zinglé**

Encore une belle réussite pour les membres de l'association des pêcheurs de Mittlach et leurs sympathisants pour leur traditionnel concours de pêche qui s'est déroulé dimanche 21 juin dans la bonne humeur et par une météo clémente.

Plus de soixante pêcheurs se sont donnés rendez-vous ce jour pour gagner des supers lots attribués aux différents challenges. Les plus chanceux ont ainsi pu remporter un bon d'une valeur de 150 euros pour une location d'un chalet à l'Auberge et Chalets de la Wormsa, une magnifique fontaine en bois, un compresseur, des bons de repas, de nombreuses coupes et d'autres lots de valeur dont le montant total dépassait les 1 500 euros !



**A qui la plus belle prise ?**

Un excellent jambon cuit de qualité supérieure d'une valeur de 100 euros, mis en jeu par les jeunes membres de l'association des pêcheurs, a été gagné par Monsieur SCHMITT Patrick.

Merci à toutes les personnes présentes ce jour, férues ou non de pêche, qui sont venues au vin d'honneur, ont pris le traditionnel repas servi par l'association, ou qui sont encore venues tout simplement nous rendre visite.

Le Président Philippe STAPFER, remercie très chaleureusement son équipe pour son investissement et les généreux donateurs qui ont contribué à la réussite de cet évènement !

### CLASSEMENT DES 10 PREMIERS DANS L'INDIVIDUEL :

1 <sup>er</sup> prix : Mr Horn Jacky	truite 3,870 kg
2 <sup>ème</sup> prix : Mr Barth Emile	truite 3,250 kg
3 <sup>ème</sup> prix : Mr Remetter Stéphane	truite 2,895 kg
4 <sup>ème</sup> prix : Mr Bedu Jean-Jacques	truite 2,680 kg
5 <sup>ème</sup> prix : Mr Strittmatter Bernard	truite 1,675 kg

6 <sup>ème</sup> prix : Mr Foechterlé Serge	truite 1,650 kg
7 <sup>ème</sup> prix : Mr Sissler Philippe	truite 1,630 kg
8 <sup>ème</sup> prix : Mr Neyner Richard	truite 1,480 kg
9 <sup>ème</sup> prix : Mr Bodein Frédéric	truite 1,400 kg
10 <sup>ème</sup> prix : Mr Bodein Emmanuel	truite 1,370 kg

### CLASSEMENT DES 10 PREMIERS DANS LE SPECIAL :

1 <sup>er</sup> prix : Mr Strittmatter Patrick	truite 3,120 kg
2 <sup>ème</sup> prix : Mme Jaeglé Edith	truite 1,890 kg
2 <sup>ème</sup> ex aequo : Mr Gauer David	truite 1,890 kg
3 <sup>ème</sup> prix : Mr Birgham Michel	truite 1,860 kg
4 <sup>ème</sup> prix : Mr Barth Laurent	truite 1,660 kg

5 <sup>ème</sup> prix : Mr Strittmatter Bernard	truite 1,590 kg
5 ex aequo : Mr Roedelsperger Joseph	truite 1,590 kg
6 <sup>ème</sup> prix : Mr Bodein Sébastien	truite 1,540 kg
7 <sup>ème</sup> prix : Mr Foechterlé Serge	truite 1,510 kg
8 <sup>ème</sup> prix : Mr Sissler Philippe	truite 1,480 kg

### CLASSEMENT DES 10 PREMIERS DANS LA SOCIETE :

1 <sup>er</sup> prix : Mr Jaeglé François	3,925 KG
2 <sup>ème</sup> prix : Mr Rodelsberger Joseph	3,840 KG
3 <sup>ème</sup> prix : Labaroche	3,170 KG
4 <sup>ème</sup> prix : Meyenheim	2,870 KG
5 <sup>ème</sup> prix : APP Erstein	2,130 KG

6 <sup>ème</sup> prix : Mr Bodein Sébastien	1,820 KG
7 <sup>ème</sup> prix : Mme Jaeglé Edith	1,750 KG
8 <sup>ème</sup> prix : Mr Schmitt Sébastien	1,730 KG
9 <sup>ème</sup> prix : Mr Michel Jean-Pierre	1,140 KG
10 <sup>ème</sup> prix : Les Bracos	1,080 KG



**Une belle effervescence autour de l'étang de pêche**

# *La vie dans notre commune*

**Depuis peu, une nouvelle association a vu le jour à Mittlach :**

## **Die Zwarigler fà Mittlach**

C'est à l'initiative de quelques parents d'élèves que cette association a été créée au courant du mois de février de cette année. Son nom a été choisi comparativement à la taille du village et au nombre d'enfants fréquentant la classe unique de Mittlach.

Elle a pour but l'aide au financement de divers projets d'école, afin que les charges des différentes activités ou voyages scolaires pèsent moins lourd dans le budget des familles. Pour réaliser leurs objectifs, les membres de cette association ont prévu d'organiser diverses ventes, lotos, ou tombolas, et d'organiser le marché de Noël ou d'autres manifestations. L'assemblée constitutive de l'association s'est tenue le 13 février, et lors de l'assemblée générale du 25 février, les membres de la direction ont été élus.

L'association est présidée par Mme FORNARA Rachel et M. SCHICKEL Gérard, directeur de la classe unique qui en assure la vice-présidence.

Les postes de trésorière et vice trésorière ont été attribués à Mmes ILTIS Christelle et WEREY Emmanuella.

Mme JAEGLÉ Nathalie est secrétaire de l'association et Mme OBERLIN Christelle son adjointe. Mme BAUMGART Séverine est assesseur.

Mmes ROSÉ Stéphanie et SCHUBNEL Claudine font, quant à elles, partie des membres fondateurs de l'association.

Les statuts de l'association ont été déposés courant mai au Tribunal d'Instance.

Les membres et bénévoles de cette nouvelle association ont déjà organisé une vente de géraniums pour les habitants de la commune, vente qui a connu un franc succès.

La présidente de l'association remercie tous les membres et bénévoles qui ont apporté leur aide pour l'organisation de cette vente, ainsi que les habitants du village qui ont commandé des fleurs. Elle apprécie également toute aide des parents pour les divers projets en cours.



**De gauche à droite :**

**Gérard SCHICKEL, Nathalie JAEGLÉ, Rachel FORNARA, Nathalie BAUMGART, Séverine BAUMGART et Emmanuella WEREY**

# *La vie dans notre commune*

## **Ecole de Mittlach**

### ***Hiver 2008-2009***

#### **Un hiver très sportif**

Les élèves de l'école de Mittlach n'ont pas eu le temps d'avoir froid cet hiver. Entre le cycle de gymnastique en décembre, la pratique du ski au Schnepfenried en janvier et février et la piscine dès le mois de mars, ils n'auront pas senti la rigueur d'un « vrai » hiver. En effet, en comparaison de l'unique sortie ski de l'an dernier, nous avons pu profiter de la neige au cours de six sorties cette année.

Le cycle gymnastique a permis aux élèves de participer à une rencontre avec d'autres élèves d'autres écoles, organisée par l'USEP au gymnase de Munster. Cette rencontre, qui a eu lieu le 7 avril, a été très appréciée de tous.

### ***4 avril 2009***

#### **Haut-Rhin Propre**

Cette année encore, la plupart des élèves de l'école ont participé à l'opération de nettoyage du village. Le nombre d'enfants présents est d'autant plus remarquable que, n'ayant plus cours le samedi matin depuis la rentrée de septembre, la participation à cette manifestation n'était pas obligatoire. Merci à tous les élèves et parents volontaires!



*Mai 2009*

### Affiche pour le Festival de Jazz de Munster

Le comité d'organisation du Festival de Jazz de Munster a proposé à toutes les écoles de la vallée de produire une affiche illustrant le jazz. Leur oeuvre représentait un visage constitué d'instruments de musique présents dans un orchestre de jazz. L'important étant de participer, nous n'avons pas été les lauréats de ce concours.

*29 mai 2009*

### E Frierjohr fer unseri Sproch



Les élèves ont participé, comme l'an passé, à un concours d'affiches autour des aventures du Strubelpeter (« Pierre l'ébouriffé »). L'an dernier, les élèves avaient reçu, comme tous les participants, un lot de livres en alsacien, disponible à la bibliothèque.

Cette année, grâce à une belle production sur le sujet de « Suppa Kàschrè », les élèves ont eu droit à une sortie d'une journée à La Petite-Pierre.



Cette sortie a eu lieu le 29 mai 2009. Etant attendus vers 9h-9h30 à La Petite-Pierre (20 km au Nord de Saverne), le bus est parti de Mittlach à 6h45. Il fallait encore une fois mériter cette récompense! Nous avons été accueillis par un goûter : un manala en forme de Strubelpeter. Ensuite, chaque classe a présenté son oeuvre. Puis, nous avons pris notre repas. L'après-midi, nous avons visité une exposition sur le thème du Stubelpeter dans le château de La Petite-Pierre. Ensuite, nous avons assisté à un spectacle de théâtre bilingue (français-alsacien, bien sûr!). Et, enfin, nous avons visité le musée du Spingerle avec tous ses moules à petits gâteaux.



### **25 juin 2009**

#### **Défi-lecture**

Les élèves de l'école de Mittlach ont participé à un concours de connaissance concernant une liste d'ouvrages de jeunesse, lus pendant l'année. Ce « Défi » entre lecteurs a eu lieu l'après-midi du 25 juin à Mittlach et a rassemblé les élèves de CE1-CE2 de Metzeral et des classes uniques (qui seront un peu moins uniques!) de Hohrod et Mittlach.

### **27 juin 2009**

#### **Kermesse**

Une kermesse a été organisée à Metzeral afin de permettre aux enfants des écoles de Metzeral et de Mittlach de passer un moment convivial autour de quelques chants et jeux. Cette kermesse a eu lieu à l'école de Metzeral de 9h à 11h30.

*Pour ma part, je tiens à remercier tous les parents d'élèves de l'école de Mittlach pour la confiance qu'ils me témoignent. Merci, tout particulièrement, à celles et ceux qui prennent part à la vie de la classe, parfois en passant des agréments nécessaires à encadrer des élèves à la piscine ou au ski.*

*Sans vous, le dynamisme de cette école serait réduit à néant.*

*Alors : « Merci! »*

**Gérard SCHICKEL**

# *La vie dans notre commune*

## **Les maternelles à Metzeral**

Une dizaine d'enfants de Mittlach fréquentent l'école de Metzeral et s'y rendent en bus. Durant l'année scolaire 2008-2009 les enfants ont participé à de nombreuses activités avec leurs maîtresses dont deux habitent d'ailleurs Mittlach : Nathalie Kohser (classe des petits) et Martine Eck (classe des grands).

La moyenne section est départagée entre les grands et les petits, puisqu'il n'y a que deux classes de maternelle à Metzeral.

Voici quelques images de ce qui s'y est passé:



**Rencontre avec les écoliers de Muhlbach dans le cadre de Val qui lit avec Marie, Leyla et Dylan**

**Passage du lapin de Pâques où on voit Leyla, Mylène, Killian, Mattéo et Lorraine**



**Les grands à la piscine avec Léo, Alizée et Dylan**

Les enfants ont également participé à une sortie au Cigoland le 23 juin, et une sortie au Braunkopf le 29 juin avec le déjeuner offert par Mme ROESS.

# Un peu d'histoire

## Le drame du Rothenbachkopf

Par vosgesfreeride dans : [victimes rothenbachkopf](#)

Si vous êtes déjà passé au **Rothenbachkopf**, vous avez peut-être remarqué, sur le versant Nord de la "corne" du Rothenbachkopf, une croix en bois, fendue en son milieu, portant une inscription en allemand, une date, deux noms et prénoms, et deux dates de naissance.



La croix en mémoire des deux victimes, au Rothenbachkopf

photo: © Vosges Freeride (prises avec un téléphone)

Après des mois d'enquête et de recherches, des dizaines de coups de téléphones et d'interviews, [Vosges Freeride](#) vous livre le récit du drame qui s'est déroulé sur les flancs du Rothenbachkopf en cette fin d'année 1965. Les lieux et itinéraires sont récapitulés sur la carte en relief présenté dans ce dossier.

## *26 décembre 1965 : l'arrivée à Mittlach*

Le 26 décembre 1965, quatre jeunes allemands, amis depuis leur enfance, **Jürgen Kübler**, 20 ans, **Thomas Retter**, 16 ans, **Manfred Lenkner**, 17 ans, et **Dietmar Klatdke**, 18 ans, tous quatre originaires de **Stuttgart** et de sa région, prennent le train en direction de la France et des Vosges, dans le but de reconnaître le massif dans l'optique des prochaines vacances d'été, pour le compte d'une association d'étudiants de Stuttgart.



**Manfred et Dietmar**



**Jürgen**

Arrivés en gare de **Metzeral**, les quatre amis s'enfoncent dans la vallée et rejoignent **Mittlach**, ([point n° 1 sur la carte](#)) à pied, où ils sonnent chez M. et Mme J. , dans l'espoir de se voir offrir l'hospitalité. Mme J. les accepte volontiers, et après leur "**avoir servi une soupe**", leur propose de passer la nuit dans la grange familiale.

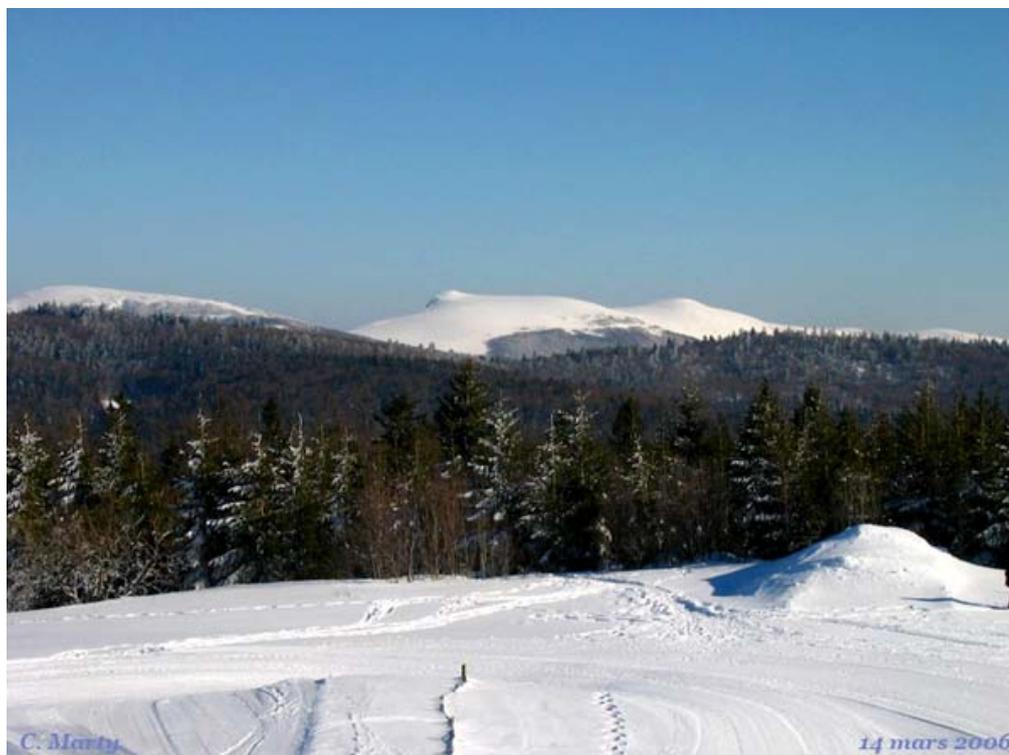
## *27 décembre 1965: à la recherche du Rainkopf*

Au matin du 27 décembre, les quatre amis, après avoir bu "**un café**", dévoilent à leur hôte, Mme J. , leur programme de la journée: ils désirent se rendre au **refuge du Rainkopf**, situé à proximité du Rothenbachkopf, afin d'y passer la nuit suivante. Au vu de la météo agitée, de la visibilité médiocre et des températures basses et des chutes de neige, Mme J. leur déconseille fortement d'entreprendre l'ascension vers **le Rainkopf**. Passant outre ses conseils, les randonneurs, munis de leurs skis de randonnée et de leurs sacs décident néanmoins de partir ; vers 9 h 30, ils passent devant la maison de **M. Antoine Boithiot**, qui les voit prendre la direction du **lac d'Altenweiher** ([point n° 2 sur la carte](#)), au pied du Rainkopf et du Rothenbachkopf.

M. Boithiot, alors responsable du barrage du **lac d'Altenweiher**, se rend, en début d'après-midi, pour des raisons professionnelles, à la digue, en suivant les traces des randonneurs ; il aperçoit alors, au niveau de l'avancée du barrage qui faisait alors office d'abri de randonnée, des "traces de casse-croûte", ainsi que les traces de ski "qui traversent la digue et se dirigent vers le sentier reliant le lac au Rainkopf". Les conditions météo sont alors exécrables, le vent se lève, les chutes de neige s'intensifient et les températures sont négatives, sans atteindre toutefois les -10°C. Les jeunes gens perdent alors toute notion du temps et de l'orientation, et divaguent, jusqu'à la nuit tombée, entre le Rainkopf et le Rothenbachkopf, ([point n° 3 sur la carte](#)) à la recherche du refuge.

"Vers le soir, la neige se mit à tomber et le vent à souffler. Nous avons perdu notre chemin. Par trois fois, nous nous retrouvâmes, après trois heures de marche, devant la même balise. Nous tournions en rond."

Épuisés et trempés, ils décident alors de s'arrêter pour passer la nuit, là, sur les crêtes, au sommet du Rothenbachkopf, à 1 300 mètres d'altitude, au bord d'un précipice qu'ils ne pouvaient pas voir, et qui engloutit une partie de leur matériel, au moment même où ils posent leurs sacs au sol. Pour seul abri, ils avaient leurs sacs de couchage. Deux d'entre eux prennent la décision de se changer avant de se glisser dans leur sac de couchage, afin de dormir secs, les deux autres, épuisés, se glissent trempés dans leur sac, au sommet du Rothenbachkopf. "Le vent hurlait comme une bête sauvage ; nous avons froid et peur ; moi, j'ai prié et j'ai pensé à mes parents".



**Le Rothenbachkopf, au centre, 14 mars 2006**

photo: C. Marty

### ***28 décembre 1965: le drame***

Au petit matin, Manfred et Dietmar, qui n'avaient pas fermé l'oeil de la nuit, sont réveillés par les cris de Thomas, le plus jeune, qui délirait ; ce dernier fait alors une chute de plusieurs mètres, mais ses compagnons arrivent à le ramener à leurs côtés ; quelques heures plus tard, Manfred et Dietmar se lèvent et découvrent les corps sans vie de leurs deux amis ; la météo est un peu meilleure, mais toujours mauvaise, et les deux survivants prennent alors conscience qu'ils ne doivent la vie qu'à leurs habits mouillés qui les ont empêchés de s'endormir et de mourir de froid, contrairement à Jürgen et Thomas qui avaient pris la peine de se changer et de se sécher, ce qui

leur avait permis de s'endormir pour ne plus jamais se réveiller. Les deux survivants prennent également conscience de l'arête abrupte sur laquelle ils se trouvent et entreprennent alors, tant bien que mal, de descendre par la face Ouest. Ce même matin, vers 11 heures, M. Paul Antoine, officier commando de réserve, ayant passé la nuit au refuge du Ski Club Mulhouse (chalet Hüss) au **col du Herrenberg**, se rend, lui aussi à ski, par **la route des crêtes**, au **Centre Commando du col des Faignes** (quelques fois écrit "**Feignes**", [point n° 4 sur la carte](#)), Centre d'instruction de ski, secours et combat en montagne du 152ème RI de Colmar, afin d'y organiser un rallye-ski réunissant les commandos et les officiers commando de montagne de réserve.



**M. Paul Antoine, premier intervenant**

Ayant parcouru quelques centaines de mètres sur la route des crêtes, il aperçoit sur sa droite deux silhouettes titubantes, "**en grande difficulté physique**" descendant difficilement du Rothenbachkopf, tombant puis se relevant ; rapidement, il comprend que les deux jeunes gens ont besoin d'aide et monte vers eux ; ils expliquent à M. Antoine, qui comprend l'allemand, que leurs deux camarades sont morts de froid, un peu plus haut. Les deux rescapés ne semblant pas déshydratés mais plutôt en hypoglycémie, M. Antoine les ravitaille alors en sucre et en chocolat, puis décide de remonter avec les survivants vers les corps, afin de vérifier les décès et de repérer leur emplacement. Constatant que les deux corps sont sans vie, M. Antoine entame alors, en compagnie des deux survivants, le trajet qui relie le [Rothenbachkopf](#) à son objectif : **le Centre Commando de Secours en Montagne du col des Faignes**. Les trois hommes chaussent donc leurs skis, et descendent en direction de **la ferme du Rothenbach**, rejoignent **la route des crêtes**, traversent la chaume du Firstmiss (Ferschmuss), puis après avoir dépassé le [Kastelberg](#), plongent vers l'ouest, à gauche, pour rejoindre la chaume de Schmargult et descendre, via la piste de ski du Chitelet, la route qui mène au col des Faignes. Sitôt la route atteinte, M. Antoine décide de prendre de l'avance et, après avoir expliqué comment rejoindre le Centre Commando de Montagne et le col aux deux survivants, entame, à ski, un sprint jusqu'au col des Faignes.

M. Paul Antoine arrive au **Centre Commandos** vers 14 heures, et déclenche les secours qui ne mettent qu'une demi-heure pour être opérationnels. Du centre commando est également prévenue, par téléphone, la gendarmerie de **La Bresse**. Les militaires (qui sont moniteurs), dépendant du 152ème RI de Colmar, sont placés sous le commandement du Lieutenant Imbert ; ils sont une demi-douzaine à monter dans l'ambulance 4x4 du Centre : MM. Weitz, Viprez, Flageolet, Marcot et Savoyet, au moment même où les deux rescapés arrivent au Centre. Les militaires essaient dans un premier temps de rejoindre la route des crêtes par **la Schlucht via le Collet**, ([point n° 5 sur la carte](#)) mais l'enneigement de la route les oblige à rebrousser chemin, et à redescendre en direction de **La Bresse** pour gagner le **col du Bramont** puis **le Chemin des**

**Américains**, chemin sur lequel l'enneigement bloque définitivement la progression du véhicule au-dessus de **l'étang (tourbière) de Machey**. Les militaires chaussent alors leurs skis, et "**se disputent entre eux sur la direction à prendre pour rejoindre le Rothenbachkopf, tellement la visibilité est mauvaise**"; ils rejoignent la route des crêtes et les gendarmes Reh, Bertin, Janin et Vuillaume, arrivés eux aussi à ski de La Bresse via le téléski du Chitelet puis la route des crêtes. Les deux corps sans vie sont retrouvés vers 17 heures, à un mètre l'un de l'autre, en "**position foetale dans leurs sacs de couchage grand froid**", sous une couche de neige de plusieurs centimètres ; le groupe des secours, équipé de trois traîneaux (un traîneau de type "Pourchier" pour les gendarmes, et deux traîneaux de type "Robino" pour les commandos ; ces traîneaux étaient montés avec les skis de la victime sur lesquels étaient fixées une armature métallique et une toile ; les bâtons servaient à tracter l'ensemble), redescend difficilement vers la route des Américains ; "**le vent et la neige étaient tels que l'on avait l'impression de monter**", déclare l'un des militaires 40 ans après les faits ! Les corps sont hissés dans l'ambulance militaire et redescendus à La Bresse (**point n° 6 sur la carte**), à la caserne des pompiers qui faisait alors office de morgue. Il est alors 20 heures, et la nuit est tombée depuis un moment.

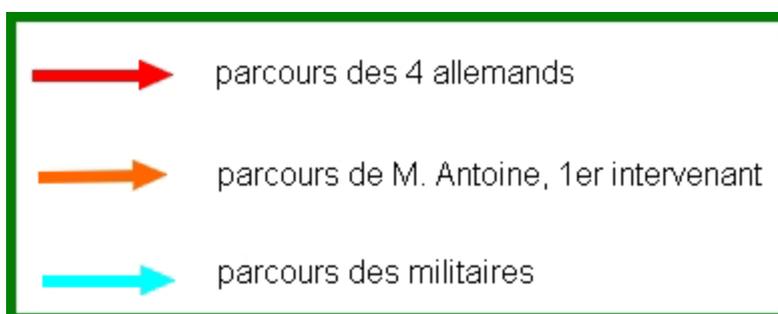


**Les secours, à skis : à gauche, le gendarme Vuillaume**



**L'ambulance militaire, transportant les victimes  
A gauche, le gendarme Janin**

## Rothenbachkopf: la carte récapitulative



### *Epilogue : Analyse du drame du Rothenbachkopf*

Les secours, gendarmes et commandos de montagne ont donc mis plusieurs heures à localiser les victimes et à les redescendre sur La Bresse. Les décès ont été officiellement constatés par le Dr. D'Aihlaud; les parents des victimes apprirent la nouvelle par la radio, puis par le consulat de Stuttgart lui-même alerté par le consulat d'Allemagne de Nancy. Les militaires du Centre d'entraînement au combat en montagne du col des Faignes furent décorés de la médaille du courage, contrairement aux gendarmes, qui, malgré la demande faite par la préfecture, se virent refuser cet honneur et cette décoration par leur hiérarchie qui estima alors qu'ils "n'avaient fait que leur travail". La croix visible sur les pentes du Rothenbachkopf fut installée un an plus tard, par les militaires eux-mêmes. Si Vosges Freeride s'est attardé sur ce drame, c'est pour en tirer les leçons suivantes :

## **A. L'inexpérience**

Les quatre jeunes gens ne connaissaient pas les Vosges, et encore moins la montagne en général ; certes, ils étaient bien équipés, de l'aveu même des militaires, notamment au niveau des sacs de couchage qui étaient de bonne qualité pour l'époque ; ils **partent sans manger**, puis après s'être perdus, commettent leur plus grande erreur : **ils ne s'enterrent pas sous la neige**, qui est calorifuge à 30 cm de profondeur. "**Quoi de plus facile que de creuser un trou, de coucher leurs skis sur la partie supérieure, d'étendre leur tente sur l'ensemble et de s'allonger dans leur sac de couchage ?**", déclare le Lieutenant Imbert, qui dirigea les opérations militaires. Au contraire, ils couchent à même la neige, et **au plus mauvais endroit**, au sommet de la crête, contre une paroi rocheuse balayée par les vents, au bord d'un précipice.

## **B. L'inconscience**

Quand M. et Mme J., à leur réveil à Mittlach, la veille du drame, leur **déconseillent** de partir au vu des conditions météo, les quatre amis **prennent le conseil à la légère** ; pourtant, ils ne connaissent pas du tout le massif, contrairement à leurs hôtes, habitants au pied du Rainkopf. "**Nous ne connaissions pas les Vosges, nous pensions que c'était de la montagne à vaches. Nous n'aurions jamais pensé qu'elles pouvaient tuer !**", déclara Manfred, l'un des deux survivants. Le lieutenant Imbert, expérimenté et auparavant basé à Chamonix, est formel: "**Une montagne de 1 300 mètres dans les Vosges, c'est un sommet de 2 500 mètres dans les Alpes, en raison du climat, de la latitude**".

## **C. La précaution fatale**

Comme vu plus haut, **les deux victimes sont celles qui se sont changées** avant de se glisser dans leur sac de couchage, afin de dormir au sec ; cette précaution, qui peut paraître sage, leur a coûté la vie : en effet, secs, ils **réussissent à s'endormir**, contrairement à leurs camarades grelottant et transis qui n'arrivent pas à trouver le sommeil. "**Quand il gèle en montagne, il faut réagir : si on commence à se sentir bien et si l'on ferme un oeil, c'est fini**" déclare un militaire des commandos.

## ***Crédits photos, remerciements***

Sources photos : L'Est Républicain 28, 29 et 30 décembre 1965

La Liberté de l'Est 28, 29 et 30 décembre 1965.

Vosges FreerideC. MartyGoogle Earth

### Remerciements à:

M. Schickel, de la ferme Hüss, pour ses précieuses infos et contacts

M. Roland Reh, pour ses journaux et son témoignage

M. Jacques Bertin, pour ses journaux et son témoignage

M. Paul Antoine, pour son témoignage

M. Janin, pour son témoignage

M. et Mme J., pour leur témoignage

M. Antoine Boithiot, pour son témoignage et ses relevés météo

M. André Weitz, pour son témoignage

M. Rémy, des téléskis de La Bresse

Merci également aux gendarmes de La Bresse, aux gendarmes du PGM de Munster, aux gendarmes du PGM de Xonrupt-Longemer

# *Informations diverses*

## **Lutte contre les bruits de voisinage**

La saison estivale est déjà bien entamée et avec elle les concerts de tondeuses, débrouailleuses, tronçonneuses et autres engins de chantier bruyants.

Pour régulariser ces nuisances et apporter un peu plus de sérénité aux habitants du village, un arrêté relatif à la lutte contre les bruits du voisinage a été pris, et approuvé par les conseillers lors de la séance du conseil municipal du 26 juin 2009.

Voici l'essentiel de son contenu :

### **Article 1 :**

- Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênant par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :
  - des publicités par cris ou chants,
  - de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleurs,
  - des réparations ou réglages de moteur,
  - de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.
- Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par le maire lors de circonstances particulières, telles que manifestations commerciales, culturelles, fêtes ou réjouissances ou pour l'exercice de certaines professions ;
- La fête nationale du 14 juillet et le 31 décembre font l'objet d'une dérogation permanente au présent article.

### **Article 2 :**

Toute personne utilisant dans le cadre des activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Des dérogations pourront être accordées par le maire.

### **Article 3 :**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables du lundi au vendredi, de 7 heures à 21 heures, et le samedi de 7 heures à 19 heures.

**Article 4 :**

- Les engins de chantier doivent être munis de dispositifs particuliers en bon état de fonctionnement, propres à assurer leur insonorisation.

- Les installations fixes devront être positionnées le plus loin possible des habitations.

- Les engins les plus bruyants ne peuvent fonctionner qu'entre 8 heures et 19 heures, sauf dérogation accordée par le maire ou mesure d'urgence. En aucun cas, sauf accord express des services municipaux et seulement pour des raisons d'urgence et de sécurité, un engin ne devra fonctionner les dimanches et jours fériés.

**Sanctions**

Le maire, informé du non respect de la réglementation, pourra mettre en demeure le propriétaire de l'engin incriminé d'avoir à cesser de l'utiliser.

Si la mise en demeure est restée sans effet, le maire peut, sans préjudice des poursuites devant les tribunaux répressifs, par arrêté motivé, suspendre les travaux jusqu'à ce qu'il soit remédié aux bruits nuisibles.

**Article 5 :**

Les propriétaires, directeurs ou gérants d'établissements ouverts au public, tels que café, bars, théâtres, cinémas, discothèques, doivent prendre toutes les mesures utiles pour que les bruits émanant de ces locaux ne soient pas gênants pour le voisinage.

Les cris et tapages nocturnes, notamment à la sortie des spectacles, bals ou réunions, sont interdits.

**Article 6 :**

Les propriétaires et possesseurs d'animaux de compagnie sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Article 7 :**

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux.

Les travaux ou aménagements effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois.

**Article 8 :**

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

# *Informations diverses*

## **Divagation des animaux**

De récentes plaintes contre les divagation d'animaux, notamment de chiens, nous ont amené à prendre un arrêté en ce sens. Nous vous en communiquons ci après l'essentiel :

### **Article 1 :**

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls dans les champs ou dans les bois, et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

### **Article 2 :**

Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier portant gravé, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire.

### **Article 3 :**

Tout chien errant trouvé sans collier sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même pour tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait muni d'un collier.

### **Article 4 :**

Les propriétaires fermiers ou métayers, les locataires du droit de chasse ont le droit de saisir et de faire conduire à la fourrière les chiens que leurs maîtres laissent divaguer dans les champs, les récoltes et les bois.

### **Article 5 :**

Ne sont pas considérés comme errants, les chiens de chasse ou de berger, lorsqu'ils sont employés sous la direction et la surveillance de leur maître à l'usage auquel ils sont destinés (chasse - chiens de berger)

### **Article 6 :**

Lorsqu'un chien sera réclamé par son propriétaire, ce dernier devra préalablement à la remise de l'animal, acquitter toutes les charges qui peuvent en découler.

### **Article 7 :**

Tout propriétaire, toute personne ayant à quelque titre que ce soit la charge des soins ou la garde d'un animal domestique ayant été en contact, soit par morsure ou par griffure, soit de toute autre manière avec un animal reconnu enragé ou suspecté de l'être, est tenu d'en faire immédiatement la déclaration à la mairie.

### **Article 8 :**

Les contraventions au présent arrêté, seront constatées par procès verbaux et poursuivis conformément aux lois.

# *Informations diverses*

*Les services de la Préfecture nous informent :*

## ***DECLARATION ET IDENTIFICATION DES MINIS MOTOS et MINI-QUADS : UNE NOUVELLE OBLIGATION***

L'utilisation d'engins motorisés de petite taille de type mini-motos, quads légers est régulièrement mise en cause dans des comportements entraînant des troubles à l'ordre public et des accidents graves de la circulation.

Le décret n° 2008-1455 du 30 décembre 2008 prévoit les modalités de la déclaration et de l'identification de ces engins. Ce dispositif est entré en vigueur le 2 juin 2009.

### ***De quoi s'agit-il ?***

Cette obligation concerne les engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/h.

Désormais, les propriétaires de mini-motos et de mini-quads notamment doivent déclarer ces véhicules auprès du ministère de l'Intérieur.

Un numéro d'identification sera délivré pour chaque machine, devra être gravé sur une partie inamovible de l'engin et devra également figurer sur une plaque d'identification fixée sur le véhicule. Elle peut être retirée temporairement dans le cadre d'une pratique sportive sur un terrain adapté. Cette plaque comporte 6 chiffres de couleur blanche, répartis sur 2 lignes horizontales de 3 caractères chacune, sur fond bleu (couleurs différentes de la plaque d'immatriculation).

**Ce numéro d'identification n'est pas un numéro d'immatriculation et n'autorise nullement à circuler sur la voie publique. Contrevenir à cette interdiction de circulation est passible d'une contravention de 5<sup>e</sup> classe (amende d'un montant maximal de 1 500 €)**

**Attention : le fait de ne pas effectuer la déclaration et l'identification est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>e</sup> classe (amende d'un montant maximal de 750 €)**

### ***A partir de quand ?***

A compter du 2 juin 2009 :

- Les propriétaires actuels disposent d'un délai de 6 mois pour déclarer et identifier leur engin motorisé, soit jusqu'au 3 décembre 2009.
- Pour toute nouvelle acquisition postérieure au 2 juin 2009, la déclaration doit intervenir dans les 15 jours.

### ***Quels engins motorisés doivent être déclarés et identifiés ?***

Les cyclomoteurs, les motocyclettes, les tricycles ou quadricycles à moteur non soumis à réception (donc non autorisés à circuler sur la voie publique) et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/h : soit notamment les PEEWEES, DIRT BIKES, POCKET ou PIT BIKES et QUADS LEGERS

### ***Comment se procurer le formulaire de déclaration ?***

- Sur internet : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (permet également une télé-déclaration)
- En préfecture ou en sous-préfecture

Le formulaire de déclaration, ainsi que les 2 pièces justificatives demandées (justificatif d'identité et justificatif de domicile), doivent être envoyés au Ministère de l'Intérieur, directement par la voie électronique sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (en scannant les pièces justificatives) ou par voie postale au : Ministère de l'intérieur (SG - DMAT - SDCSR – BSRR)  
Place Beauvau 75800 PARIS CEDEX 08

### ***La déclaration d'acquisition doit être modifiée pour :***

- tout changement d'état-civil ou d'adresse
- toute cession, vente, destruction ou vol du véhicule

# Informations diverses

La Croisée des Services 



## **La Croisée des Services : vous faciliter le quotidien !**

Chaque année, près de 25 000 personnes leur font confiance, alors pourquoi pas vous ? Quels que soient votre âge, votre besoin ou votre lieu d'habitation, La Croisée des Services vous propose une gamme complète de prestations à domicile, mais aussi de nombreux autres services (animations, résidences-seniors, ...).

### **La Croisée des Services se compose de 3 associations départementales :**

**APAMAD**, Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile, s'adresse aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap bénéficiant d'une prise en charge du Conseil Général, de l'État ou d'un organisme social. L'association propose des services d'aide à domicile, d'accueils de jour, de soins infirmiers à domicile (sur les communes de Mulhouse, Brunstatt, Riedisheim et Illzach) et de gérance de tutelles. [www.apamad.fr](http://www.apamad.fr)

**APALIB'**, nouvelle appellation de l'APA, propose à un large public une palette complète de services : aide à domicile sans prise en charge financière, portage de repas, petits travaux à domicile, animations, résidences-seniors, restaurants, visites à domicile, conférences-débats ; sans oublier les lignes téléphoniques Allô Seniors et Allô Maltraitance. [www.apalib.fr](http://www.apalib.fr)

**Fami Emploi 68**, marque désormais proposée par APALIB', s'adresse à tous les particuliers souhaitant devenir employeurs de leur garde d'enfants, aide à domicile, [www.famiemploi68.org](http://www.famiemploi68.org)

**Domicile Services Haute-Alsace**, association intermédiaire, est spécialisée dans l'insertion et le retour à l'emploi, notamment par le biais des métiers des services à la personne. [www.domicile-services.com](http://www.domicile-services.com)

### **Vos avantages :**

- Des prestations dans tout le Haut-Rhin, 7 jours sur 7
- Du personnel qualifié et de confiance
- Un agrément qualité pour la garde d'enfants et les services à la personne
- Possibilité de déduction fiscale à hauteur de 50% ou crédit d'impôt (Selon législation en vigueur)

### **La Croisée des Services**

APAMAD - APALIB' - Domicile Services Haute-Alsace  
75 allée Gluck - BP 2147 - 68060 MULHOUSE CEDEX - 197, avenue d'Alsace - 68000  
COLMAR  
Tél. 03.89.32.78.78 - Fax : 03.89.43.50.17 - [info@apa.asso.fr](mailto:info@apa.asso.fr)

# *Informations diverses*

## **Médaille d'Honneur**

### **Médaille d'Honneur du Travail**

#### **Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2008**

**La médaille de VERMEIL a été attribué à :**

Monsieur REBAIOLI Marius, Ouvrier qualifié, BEL AIR INDUSTRIES à METZERAL

**La médaille d'OR a été attribuée à :**

Monsieur MEYER Robert, Ouvrier qualifié, BEL AIR INDUSTRIES à METZERAL

### **Médaille d'Honneur Agricole**

#### **Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2008**

**La médaille d'ARGENT a été attribué à :**

Monsieur STAPFER Philippe, Bûcheron Sylviculteur, OFFICE NATIONAL DES FÔRETS à COLMAR

### **Médaille d'Honneur du Travail**

#### **Promotion du 1er janvier 2009**

**La médaille d'ARGENT a été attribué à :**

Madame BRAESCH Jocelyne née STAPFER, Gérante mandataire, UNION DES COOPÉRATEURS D'ALSACE à STRASBOURG

**La médaille d'OR été attribué à :**

Monsieur JAEGLÉ Erwin, Cariste, TIMKEN EUROPE à COLMAR

## **Quête pour la ligue contre le cancer**

C'est au courant des mois d'avril et mai que Mesdames Béatrice CHRISTMANN et Angèle DIERSTEIN, quêteuses bénévoles pour la Ligue contre le cancer, ont sillonné les rues du village. Leur démarche a été fructueuse, puisqu'elles ont récolté la somme de **1 350 €** ce qui fait 267 € de plus que l'année dernière.

Nous adressons tous nos remerciements aux deux bénévoles pour leur implication, ainsi qu'aux généreux donateurs du village.

# *Etat–Civil*

## **Naissances**

**Le 2 janvier 2009**, est née à Colmar, **Lou**, Marie, BONAFOS, fille de Philippe BONAFOS et de Virginie JAEGLÉ, domiciliés 15, rue Erbersch. Lou est le second enfant du couple. Sa naissance fait le bonheur de ses parents et ravit son frère Quentin.

**Le 16 janvier** est né à Colmar, **Mathias**, Daniel, Louis, fils de Nicolas SCHARFF et de Sandrine JAMOT, domiciliés 5, chemin du Langenwasen. Mathias est le troisième enfant du couple. Sa venue ravit ses parents et fait la joie de la sœur Lorraine et de son frère Louis.

**Le 14 mai** est née à Colmar, **Emilie**, fille de Eric JAEGLÉ et de Kathy SOHN, domiciliés 38A, rue Erbersch. Emilie est le troisième enfant du couple Sa naissance comble de joie ses parents, ainsi que ses frères Loïc et Arthur.

**Le 27 mai** est né à Colmar, **Nathanaël**, Harry, Serge, fils de Mickaël VASSEUR et de Marie Linda PFINGSTAG, domiciliés 46, rue Erbersch. Nathanaël est le deuxième enfant du couple et son arrivée emplit de joie ses parents et sa sœur Alicia.

## **Mariages**

**Le 18 avril 2009** a eu lieu, en mairie de Mittlach, le mariage de **Guillaume Raymond-André ARNOLD et de Christelle Sylvie ERNST**.

Guillaume, technicien injection, est le fils de Noël et Viviane ARNOLD. Christelle, quant à elle, exerce la profession de menuisier, et est la fille de Christine KEMPF et Jean-Paul ERNST.

Les mariés sont également les heureux parents d'un petit garçon prénommé Jim.

*Au jeune couple établi à MITTLACH, nous souhaitons une longue et heureuse vie commune.*

**Le 25 avril 2009** a eu lieu, en mairie de Mittlach, le mariage de **Florent Henri CAMPELLO et d'Anne-Marie NEFF**.

Florent, agriculteur de profession, originaire de Bantzenheim, est le fils de Hervé et Huguette CAMPELLO. Anne-Marie, enfant de Mittlach, exerce la profession d'employée de restauration, et est la fille de Martin et Sylvie NEFF, exploitants agricoles à Mittlach.

*Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce jeune couple qui s'installe lui aussi, à Mittlach.*

## Décès

**Le 24 avril 2009**, est décédé subitement à son domicile, Monsieur **Jean Jacques NEFF**.

Né le 12 juillet 1925 à Metzeral, au foyer des époux NEFF Mathieu et HEITZMANN Justine, il a passé sa jeunesse à Metzeral, entouré d'un frère aujourd'hui décédé, et d'une sœur, Maria (décédée quelques jours seulement après Jean Jacques NEFF), avant de venir s'installer à Mittlach après son mariage.

De son union avec Berthilde Marie NEFF, le 8 mai 1948, sont nés quatre enfants : Marie Marguerite, Jean-Jacques, Françoise et Martin. Le défunt était encore l'heureux papy de neuf petits-enfants, mais aussi de deux arrières petits-enfants.

De tout temps la passion de Jean Jacques NEFF était celle de l'agriculture et du respect de l'environnement. De son jeune âge jusqu'à sa retraite, il a toujours exercé son métier avec passion et amour, secondé par son épouse. Précurseur dans son domaine, il était celui qui avait fondé, en 1965, le site d'hébergement du Schmargult, quand La Bresse a ouvert son domaine skiable.

De son vivant, il n'a pas manqué de s'investir pour autrui et surtout sa commune. Il a été un conseiller municipal actif et impliqué pendant de longues années, de 1959 à 1995. Innovateur, il était à l'origine, entre autres, du déneigement à partir de 1960, des rues du village avec son Unimog.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 avril à l'église de Mittlach, en présence de sa famille et des parents et amis venus lui rendre un fervent dernier hommage.

*A son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et arrières petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille parente et alliée, nous présentons nos sincères condoléances.*

**Le 10 mai 2009** est décédée à Ammerschwihr, Madame **Jeanne DEYBACH née GREINER**.

Elle était née à Riquewihr le 9 juin 1935. Le 29 avril 1960, elle a uni sa destinée à celle de Fernand DEYBACH. En 1978 elle l'a suivi sur les hauteurs du Schnepfenried pour le seconder dans l'exploitation agricole et celle de la ferme-auberge du Schnepfenried.

De leur union sont nés deux enfants : Yves, qui a repris l'exploitation familiale en 1995 avec son épouse Marie-Eve Lutz, et Anne épouse Humbrecht, qui habite Riquewihr et exerce la profession de sommelière.

La défunte était aussi la grand-mère de quatre petits-enfants, Nathalie, Adrien, Louis et Antoine.

Depuis qu'elle avait pris sa retraite, Mme DEYBACH aimait s'occuper de son jardin à Colmar. Elle avait également une grande passion, elle collectionnait les anciennes cartes postales, collection qu'elle se plaisait à faire découvrir à ses nombreux amis.

Ses obsèques ont eu lieu le 15 mai 2009 à Ribeauvillé, dans l'intimité de la famille.

*A son époux, ses enfants et petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille parente et alliée, nous présentons nos sincères condoléances.*

# *Les grands anniversaires de l'année 2009*

*(les 80 ans et plus)*

**95 ans** – Mme LAMBERGER née DIERSTEIN Claire, le 7.10.1914

**93 ans** – Mme FUCHS née FUCHS Marie-Hélène, le 26.08.1916

**89 ans** - Mme BUTTERLIN Marie Jeanne, le 18.06.1920

**88 ans** – Mme CHRISTMANN née BRUNN Marie-Madeleine, le 15.09.1921

**87 ans** – M. BATO Adolphe, le 30.07.1922

**87 ans** – Mme NEFF née NEFF Berthilde, le 23.11.1922

**84 ans** – Mme WEBER née JAEGLE Laurence, le 10.08.1925

**84 ans** – M. SPASSKI Alexandre, le 23.12.1925

**83 ans** – Mme DEYBACH née BATO Marie-Rose, le 29.01.1926

**83 ans** – Mme GORGUET née JAEGLE Hélène, le 24.12.1926

**82 ans** – Mme STAPFER née JAEGLE Marie-Marguerite, le 20.01.1927

**82 ans** – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927

**81 ans** – Mme DIERSTEIN née GRUNENWALD Marie-Thérèse, le 05.09.1928

**81 ans** – Mme HAEUSSLER née JAEGLE Marie-Adèle, le 27.11.1928

**80 ans** - Mme SPASSKI née REIHARD Marlyse, le 11.04.1929

**80 ans** – M. JAEGLE Adolphe, le 12.06.1929

**80 ans** – Mme DECKER née NEFF Rosalie, le 11.09.1929

**80 ans** – Mme STAPFER née ARNOLD Jeanne Louise, le 19.12.1929

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux  
de bonheur et de santé*